



**DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION**  
**Valant règlement de consultation**

**Suivi des individus de Moule perlière (*Margaritifera margaritifera*) déplacés dans le cadre de l'effacement des seuils des Gannets (Sauvessanges 63 / Usson-en- Forez 42)  
Site Natura 2000 FR8302040 « Rivières à Moules perlières du bassin de l'Ance du nord et de l'Arzon »**

**1- Dénomination des cocontractants**

**Pouvoir adjudicateur**

Stéphane RODIER  
Président  
Parc naturel régional Livradois-Forez  
Maison du Parc  
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

**Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)**

**Nom :**

**Adresse :**

**SIRET :**

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitants (formulaires DC1-DC2-DC4).

**2- Procédure de passation**

Consultation simplifiée, marché simple passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

**3- Objet de la consultation / Durée**

**CONTEXTE**

Le site Natura 2000 « Rivières à Moules perlières du bassin de l'Ance du Nord et de l'Arzon » couvre une surface de 396 ha pour un linéaire de 150 km et concerne le territoire de 14 communes réparties sur trois départements différents (Puy-de-Dôme, Haute-Loire et Loire).



L'Ance du Nord et l'Arzon sont des rivières identifiées comme majeures pour la conservation de la Moule perlière.

La mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 « Rivières à Moules perlières de l'Ance du Nord et de l'Arzon » consiste à conduire des actions d'animation, de gestion, de suivi scientifique et de coordination sur les 396 ha du site.

En 2019, la Communauté de communes Ambert Livradois Forez qui portait alors le Contrat Territorial de l'Ance du Nord Amont a réalisé des travaux d'effacement de deux seuils dans le cadre de sa programmation. Ces travaux, dont l'objectif était d'améliorer la continuité en reconnectant l'Ance avec un de ses affluents (le Champdieu) et en effaçant un seuil important sur l'Ance, ont été réalisés en deux phases (septembre 2019 et septembre 2020). Le site se nomme « Les Gannets » et se trouve sur les communes de Sauvessanges (63) et d'Usson-en-Forez (42).

Les travaux de suppression des seuils ont conduit à l'abaissement de la lame d'eau sur plusieurs centaines de mètres. Par conséquent, il a été décidé en amont du projet de déplacer les individus de Moule perlière susceptibles d'être impactés par l'abaissement du niveau d'eau. Ici, le 16 septembre 2019, ce sont 28 individus qui ont été déplacés en amont sur ces secteurs favorables. Tous les individus ont été pesés, mesurés et identifiés grâce à la pose d'une étiquette. Les sites de réimplantation ont été localisés au GPS et cartographiés. Ce travail a donné lieu à un document qui sera fourni au prestataire retenu. Référence : Vrignaud S., 2019, Compte rendu des mesures d'atténuation sur la moule perlière (*Margaritifera margaritifera*) liées à l'effacement de seuils sur l'Ance du nord (complexe des Gannets – Usson-en-Forez – 42) – Contrat territorial de l'Ance du nord amont. Communauté de communes Ambert Livradois Forez. 20 pages + annexes.

(présentation des travaux : <https://www.youtube.com/watch?v=ciO6cwCZRXY&t=8s>)

En 2022, le Parc Livradois-Forez, structure porteuse de l'animation du document d'objectifs, s'appuiera sur un prestataire pour réaliser le suivi des individus de Moule perlière déplacés en amont des travaux d'effacement des seuils des Gannets.

## CONTENU DES MISSIONS

- Objectifs :
  - o Rechercher et identifier les individus de Moule perlière déplacés dans le cadre des travaux réalisés en 2019 ;
  - o Cartographier les individus recensés ;
  - o Quantifier les déplacements éventuellement constatés ;
  - o Evaluer la réussite de l'opération de déplacement ;
  - o Réaliser un rapport de synthèse (voir § rendu).
- Lieu de la prestation : Rivière de l'Ance - communes de Sauvessanges (63) et Usson-en-Forez (42).
- Rendu : rapport de synthèse (\*) comprenant :
  - o Une introduction ;
  - o La méthodologie ;
  - o Les résultats ;
  - o Une conclusion ;
  - o Un résumé d'une page.



- Format du rendu :
  - o Tous les documents produits devront faire apparaître les logos du Parc et des financeurs de l'opération (voir ci-dessous) ;
  - o Un premier rendu est attendu pour le 31/10/2022 afin que le Parc puisse faire des remarques et des corrections ;
  - o Le rendu final est attendu pour le 15/12/2022 ;
  - o Le rapport d'étude est à fournir en 3 exemplaires papier ainsi qu'un format numérique en version Word et PDF ;
  - o Concernant la cartographie, la version informatique devra être compatible avec le logiciel libre QGIS ;
  - o Concernant les données, le prestataire a le choix entre saisir ses données dans la base de données du Parc Livradois-Forez : Géonature ou de les restituer via la liste des données brutes sous forme d'un tableau excel (fourni par le Parc).

Plusieurs échanges pourront avoir lieu entre le Parc et le prestataire avec a minima :

- Un échange en amont de la phase terrain pour organiser le suivi, échanger sur la méthode avec les partenaires (EPAGE Loire Lignon, porteur du Contrat Territorial Loire Affluents Vellaves et Cen Auvergne, animateur du Plan Régional d'Actions en faveur de la Moule perlière) et pour que le Parc fournisse les données de l'inventaire réalisé en 2019.
- Un échange à l'issue du rendu pour présenter les résultats et faire d'éventuelles modifications sur le rapport de synthèse. Un premier rendu est donc attendu pour le 31/10/2022.

Le Parc s'engage à mentionner le prestataire dans toutes les publications tirées des études ou des données cartographiques.

**Le contrat sera conclu pour une période comprise entre la notification du marché et le 31/12/2022.**

(\*) Logo du Parc et logos des financeurs de l'opération devant figurer dans les présentations et dans le rapport d'étude :



#### **4- Critères de sélection des offres**

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. La valeur scientifique et technique, la méthodologie proposée : 40%



2. Le prix : 40% ;
3. Le délai d'exécution et le planning proposé : 20%

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

#### **5- Pièces constitutives de la consultation**

La présente lettre de consultation signée et le devis détaillé remis par l'entreprise.

#### **6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)**

**Montant total du marché :**

**Montant HT :**

**Taux de TVA :**

**Montant TTC :**

#### **7- Délais de paiement et intérêts moratoires**

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n° 2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

#### **8- Acomptes**

- Un premier acompte de 30% sera versé à réception de la lettre de commande et sur présentation d'une facture.
- Le solde de 70 % sera versé à l'issue de la mission après acceptation par le Parc naturel régional Livradois-Forez du rapport d'étude final adressé au plus tard le 15/12/2022 et sur présentation d'une facture.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.



## 9- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le vendredi 03 juin 2022 – 12 h (dernier délai).

A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante [achat.public@parc-livradois-forez.org](mailto:achat.public@parc-livradois-forez.org) avec accusé de réception.

### **Délai de validité de l'offre :**

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

<b>DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE</b>
---

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Descriptif de la prestation proposée et des moyens humains dédiés
- ✓ Un RIB
- ✓ Le devis

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

**Signature et Cachet de l'entreprise**

Le.....

Signature et Cachet du Directeur  
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez